



Programme local de réduction des déchets du Pays de Caux

Lettre d'information n°8

Juillet 2016

Contact : 02 35 56 15 63 ou mathias.eusebe@smitvad.fr

Site internet : www.smitvad.com/prevention.html

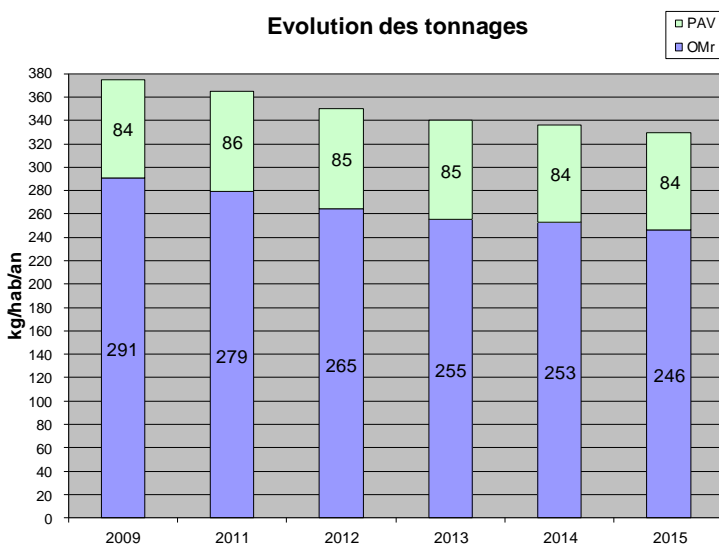
Après 5 années, c'est l'heure du bilan

10 000 tonnes d'ordures ménagères évitées !

Le SMITVAD participe depuis 2011, en **collaboration avec 8 communautés de communes**, au programme de réduction des déchets du Pays de Caux.



Evolution des tonnages



L'objectif principal de ce programme était de réduire de 7% en 5 ans le tonnage d'**Ordures Ménagères et Assimilées** ou **OMA** (Ordures Ménagères résiduelles ou OMr + tri en Points d'Apport Volontaires ou PAV) produit par habitant. Cet objectif a largement été dépassé puisqu'en 2015 la baisse par rapport à l'année de référence a été supérieure à 11%.

Grâce à vous, 10 000 tonnes d'ordures ménagères ont été évitées en 5 ans !

On notera que le tonnage par habitant apporté en PAV est resté stable sur la période et que la part des ordures ménagères apportées au tri sélectif a donc fortement augmenté (25% en 2015).

1 000 000 € de traitement économisés !



10 000 tonnes d'OMr évitées, cela correspond à :

- **1 000 camions** de moins sur les routes,
- 5 700 tonnes de déchets en **moins en enfouissement**,
- **une économie de traitement** d'1 million d'euros pour les collectivités concernées !

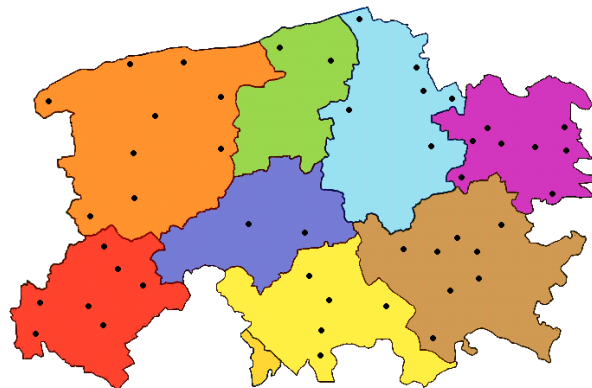
Un projet de territoire en 10 actions !

Ces résultats ont été obtenus grâce à la mise en place **sur l'ensemble du territoire** de 10 actions dont vous trouverez un descriptif synthétique page suivante.

L'aspect unitaire de ce programme a été essentiel pour :

- **tenir les objectifs de réduction** de tonnage au niveau syndical
- assurer une cohérence du message avec le **traitement de Brametot**
- **garantir une flexibilité** de la mission prévention pour les com. com.

Toutes les communautés de communes **ont participé** et toutes ont vu **leur production de déchets par habitant diminuer sensiblement** (entre -4 et -18% sur la période), preuve de leur implication.



Localisation des 50 écoles concernées par les animations scolaires et la distribution des agendas illustrés

291

kg/hab/an

Les 10 actions en quelques mots

246

kg/hab/an



• **2 200 kits compostage** ont été livrés, le taux d'équipement étant ainsi passé de 10 à **15% des foyers** du territoire. Tous les nouveaux usagers l'ayant souhaité ont bénéficié d'**une formation** par un maître composteur.

• Plus de **250 animations en classe** en été réalisées sur le thème de la réduction des déchets dans **50 écoles**. Tous les enfants ont reçu du matériel de sensibilisation et **un agenda illustré** en fin d'année.

• Une opération **foyers témoins** a permis d'illustrer par l'expérience le fait que chaque foyer peut facilement réduire sa production de déchets en adoptant des gestes simples (**-38% de baisse** pour les 33 foyers volontaires).

• **1 000 personnes** ont été sensibilisées à l'éco-consommation grâce à des **opérations caddie malin** en grandes surfaces. Une exposition itinérante est également proposée en prêt aux collectivités qui en font la demande.

• **1 charte « -30% de consommation de papier »** a été proposée à toutes les collectivités du territoire avec pour objectif de les encourager à montrer l'exemple auprès de leurs administrés.

• **11 000 autocollants stop pub** ont été distribués aux communautés de communes et mairies. **20% des boîtes aux lettres** indiquent aujourd'hui ne pas vouloir de publicité (moins de 10% au début du programme).

• **Chaque foyer** du syndicat a reçu un **guide sur les déchets spécifiques** et des panneaux d'information ont été mis en déchèteries afin de sensibiliser aux bonnes pratiques et limiter les polluants dans les ordures ménagères.

• **1 annuaire du réemploi et de la réparation** a été créé et mis en ligne sur le site internet du SMITVAD. Celui-ci présente l'activité et les coordonnées de plus de **200 professionnels locaux** de la réduction des déchets.

• **des bons de réduction** sur la location de broyeurs de végétaux et tondeuses mulching sont proposés pour encourager à la location de matériel de **jardinage durable** auprès de professionnels partenaires.

• **1 étude d'opportunité pour la création d'une ou plusieurs ressourcerie** a été lancée afin d'envisager la création d'une structure de ce type sur le territoire.



Une **enquête réalisée en 2016** auprès de 120 habitants a permis d'évaluer les changements intervenus pendant le programme de prévention en termes de connaissance et comportements vis-à-vis des déchets. Les résultats sont plus que positifs avec une **évolution très favorable de l'ensemble des composantes étudiées** :

→ **Amélioration des connaissances** en matière de gestion et prévention des déchets

Exemple : *Connaissez-vous, ne serait-ce que de nom, le SMITVAD?*

Réponse	% 2011	% 2016
Oui	27	47
Non	73	53

→ **Plus grande sensibilité** des habitants vis-à-vis des problématiques liées à l'environnement et volonté de trier et réduire leur production de déchets

Exemple : *Dans quelle proportion triez-vous les emballages dans votre foyer?*

Réponse	% 2011	% 2016
Tout ou presque	69	75
La moitié	20	14
Moins de la moitié	8	10
Rien	3	2

→ **Progression des comportements « éco-citoyens »** et notamment des habitudes liées à la réparation et au réemploi des objets

	Je fais				Non	
	Toujours		Des fois			
	% 2011	% 2016	% 2011	% 2016	% 2011	% 2016
Faire ses courses avec un sac réutilisable, un cabas ou un panier	88	92	8	7	3	1
Apporter ses déchets dangereux en déchetterie (pots de peinture, huiles...)	85	79	11	13	3	8
Respecter les doses indiquées sur l'emballage pour les produits d'entretien	75	81	18	14	8	5
Brancher sur le secteur vos appareils électriques	69	80	23	16	7	4
Donner ou revendre les vêtements, jouets, livres... dont vous n'avez plus besoin	63	71	29	23	8	6
Au travail, imprimer ou photocopier en recto-verso	38	66	40	28	22	6
Boire de l'eau du robinet	49	52	22	23	29	25
Faire réparer vos appareils électroménagers, hi-fi, vidéo et informatiques	32	34	48	49	20	17
Faire réparer vos chaussures	18	25	36	40	46	35
Pour les livres, meubles ou objets de décorations, acheter des produits d'occasion	14	10	52	69	34	21
Louer les outils de bricolage	3	3	18	30	79	67
MOYENNE	49	54	28	28	24	18

L'analyse complète de l'enquête est disponible à l'adresse suivante : www.smitvad.com/analyse.pdf

Le programme de prévention des déchets

Ce qu'en pensent ceux qui y ont participé



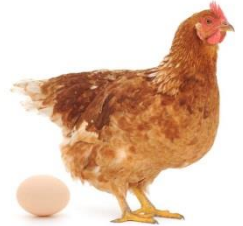
« Sensibiliser les élèves au problème des déchets, leur apprendre des gestes qui pourront être évidents pour les citoyens de demain ; cela a été durant plusieurs années le but des interventions de Mathias Eusèbe.

Les élèves font maintenant eux-même quotidiennement le tri entre une feuille de papier utilisée des deux côtés qui sera recyclée, et une feuille qui peut encore servir en brouillon. Le compost est fabriqué en classe avec des déchets de cantine.

C'est toute une éducation qui s'est mise en place et qu'il faudrait renforcer les années prochaines. »

Mme Malfante, enseignante à l'école de Fauville en Caux

« Je continue à faire le tri, j'ai toujours mon stop pub, j'ai essayé les poules mais pas terrible je pense que j'avais fait un enclos trop petit, peut-être vais-je réessayer plus tard... Je mets ma poubelle tous les 15 jours. J'achète avec le moins d'emballage possible (le riz, les pâtes...), je suis inscrite sur consoglobe, site de don ou pas cher de chose qu' on ne veut plus »... « Ce fut un plaisir d'apprendre autant de choses en tout cas. »



Mme Gricourt, foyer témoin de la com. com. Varenne et Scie.

« La démarche de prévention, concernant le jardinage durable, entreprise par le Smitvad a reçu un écho très positif lors de nos Journées d'Automne "Au Jardin Naturellement" en octobre 2015 »...

« La sensibilisation à l'utilisation de paillage et de la tonte en mulching est venue renforcer et conforter notre discours déjà ancien auprès de nos visiteurs (+ de 3500 lors de ce week-end). Les démonstrations de compostage ainsi que de paillage et de broyage, même dans un milieu rural que l'on pense initié, sont d'un grand intérêt car il y a toujours des choses à apprendre et à échanger.

Concernant le jardinage durable qui est notre fer de lance depuis de nombreuses années, nous vous soutenons dans cette action et ne manquerons pas de vous aider et de vous accueillir pour qu'ensemble nous puissions contribuer à un meilleur environnement. »

M. Mercher et Mme Lecuyer, pépinières Lecuyer à Héricourt en Caux.

L'avis d'un élu

« Le projet de mise en place d'un programme de réduction des déchets ménagers, présenté et adopté par le SMITVAD , en 2010, sur incitation du Conseil Départemental et de l'ADEME, a permis d'aboutir à des résultats très positifs, comme le montre le bilan de la période 2011-2015.

En premier lieu, l'objectif proposé de sélection d'actions prioritaires de prévention et de réduction des quantités d'ordures ménagères résiduelles (OMr) permettait d'agir sur le gisement de déchets, dont le traitement est le plus coûteux, par rapport à ceux recyclés en déchèteries ou en tri sélectif. La formation aux gestes de prévention est importante, car elle invite l'usager à réduire sa production de déchets, par une consommation plus réfléchie.

D'autre part, l'accompagnement de ce programme a été rendu efficace, par la gestion de l'animateur et du comité de pilotage, mais, également, grâce à la collaboration des techniciens des collectivités participantes, très motivés par cette démarche.

Ainsi, cette mobilisation a permis de gérer ces différentes actions avec la participation de nombreux usagers volontaires, en tant que foyers témoins, éco-consommateurs, utilisateurs de composteurs, etc... »

« Après ces résultats encourageants, qui permettent de maîtriser les coûts de traitement des ordures ménagères résiduelles, **il est nécessaire de poursuivre ce programme avec de nouveaux objectifs de réduction** des quantités et donc, des coûts des déchets apportés en déchèterie. En effet, certains de ces déchets sont recyclés et parfois valorisés, mais d'autres sont traités et occasionnent des coûts importants. Les deux postes principaux sont les apports de déchets verts et les encombrants, dont les dépenses peuvent atteindre 80 % du budget déchèterie.

En conclusion, je dirai que la mise en œuvre de ces programmes de réduction des déchets est très utile, à la fois pour la sensibilisation des habitants et pour l'amélioration de la gestion des déchets, avec une validation objective des résultats. Un moyen complémentaire de sensibilisation du producteur de déchets ménagers est, également, de plus en plus, utilisé, avec la tarification incitative qui module la redevance d'ordures ménagères en fonction de la quantité émise, mais, c'est un autre sujet... »

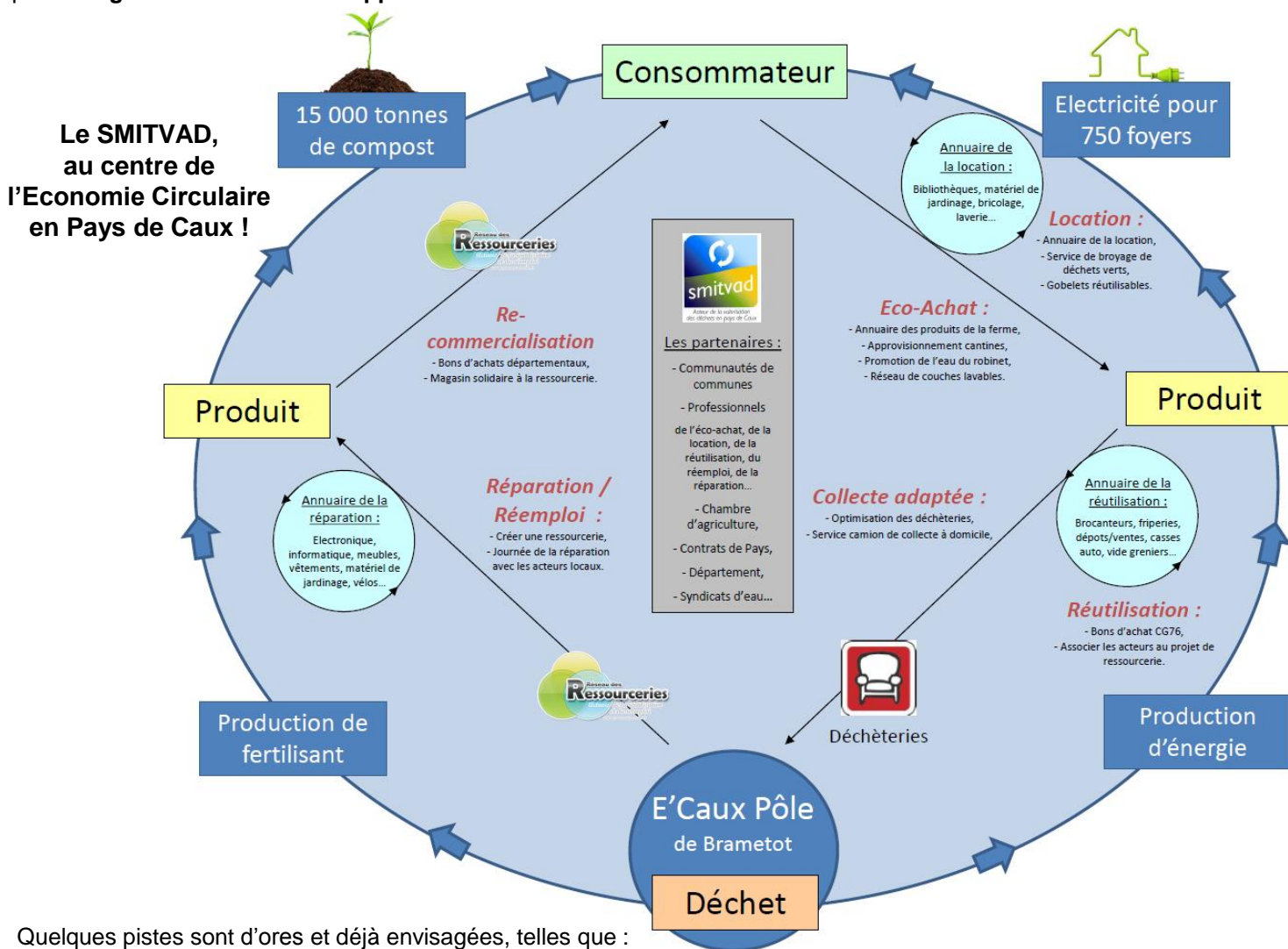
M. Barat, ancien élu référent de la com. com. Cœur de Caux



Et maintenant quelle suite ?

Le programme se termine en septembre 2016 et, conformément au **décret du 10 juin 2015**, il devra être révisé dans les mois qui suivent pour une adoption prévue **au plus tard le 31 janvier 2017**.

Un **nouveau programme d'action** doit donc à présent être élaboré et **toutes les idées sont les bienvenues**. Chaque communauté de communes va ainsi être consultée, sachant que le champ d'action devra être élargi pour englober à présent **également les déchets apportés en déchèterie**.



Quelques pistes sont d'ores et déjà envisagées, telles que :

- la suppression des emballages en polystyrène **dans la restauration rapide**,
- la proposition d'un **service de prêt** de gobelets réutilisables pour les événements festifs,
- l'équipement des élus du SMITVAD **en tablettes numériques**,
- l'installation de **conteneurs de réemploi** en déchèteries,
- le développement de projets d'écoles autour du **gaspillage alimentaire** (éco-cantines, poules...),
- la mise en route d'un **service de broyage de déchets verts** pour les professionnels et particuliers,
- le **développement de l'économie circulaire** autour de l'E'aux Pôle de Brametot...

N'hésitez pas à nous contacter pour toute suggestion !



Acteur de la valorisation des déchets en pays de Caux



Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie



Le Département

